

REPUBLIC OF CAMEROON  
Paix – Travail – Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI

PREFECTURE DE GUIDER

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

NORTH REGION

MAYO LOUTI DIVISION

DIVISIONAL OFFICE GUIDER

PRIVATE SECRETARIAT

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/RN/D42/CDPM/2025 DU

Pour l'achèvement des travaux de construction de la Délégation Départementale des Travaux Publics du MAYO LOUTI (R+1) à GUIDER, Département du MAYO LOUTI, Région du NORD

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution des travaux en titre, le Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

### 2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

- ✓ LOT 100 TRAVAUX GENERAUX
- ✓ LOT 400 FONDATIONS GENERALES
- ✓ LOT 500- ELEVATIONS ET SUPERSTRUCTURES
- ✓ LOT 600- CHARPENTE - COUVERTURE - FAUX PLAFONDS
- ✓ LOT 700- REVÊTEMENT MURS ET SOLS
- ✓ LOT 800- PLOMBERIE SANITAIRE - PROTECTION INCENDIE
- ✓ LOT 900 ELECTRICITE COURANT FORT - COURANTS FAIBLES - CLIMATISATION
- ✓ LOT 1000 MENUISERIES METALLIQUES
- ✓ LOT 1100 MENUISERIES BOIS
- ✓ LOT 1200 PEINTURE SUR MURS ET MENUISERIES
- ✓ LOT 1300 AMENAGEMENTS EXTERIEURS - RESEAUX DIVERS (VRD)

### 3. Délais prévisionnel d'exécution

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Quatre (04) mois maximum par phase à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux.

### 4. Allotissement

Les travaux sont en lot unique et s'exécutent en deux phases (phase II et phase(s) suivante(s))

### 5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 160 000 000 F CFA réparti ainsi qu'il suit : 80 000 000 F CFA pour la phase II et 80 000 000 F CFA pour la(les) phase(s) suivante(s).

### 6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun ayant une expérience dans le domaine.

La participation des entreprises sous forme de groupement ou de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

## **7. Financement**

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire **59 36 125 05 45 15 15A 894 523112 et autre(s)**.

## **8. Mode de soumission**

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est HORS LIGNE

## **9. Cautionnement provisoire**

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission , acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaines des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à **trois millions deux cent mille (3 200 000) francs CFA** et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable

## **10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les services du Maître d'Ouvrage Délégué à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis.

## **11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue au auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (*JDM, Cameroon-tribune*) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent vingt mille (120 000) francs CFA**, payable au Trésor Public.

## **12. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, au plus tard le 14 AVRIL 2025 à **13 heures** et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°004/AONO/RN/D42/CDPM/2025 du 13 MARS 2025

Pour l'achèvement des travaux de construction de la Délégation Départementale des Travaux Publics du

MAYO LOUTI (R+1) à GUIDER, Département du MAYO LOUTI, Région du NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

## **13. Recevabilité des offres**

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous pli scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage Délégué :

- Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;

- Les plis non-conformes au mode de soumission.
- les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans le RPAO ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente.

La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

#### **14. Ouverture des plis**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 16 AOUT 2015 à **14 heures** précises, heure locale, par la **Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du MAYO LOUTI**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix déument mandatée.

#### **15. Critères d'évaluation**

##### **1. Critères éliminatoires**

Il s'agit notamment:

- ✓ de l'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- ✓ de la non-production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission);
- ✓ des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
- ✓ du non-respect de **15 critères essentiels**
- ✓ de l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
- ✓ l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- ✓ de l'absence de possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre ou copie certifiée de la carte grise assortie d'une attestation de location signée de deux parties et certifiée par une autorité compétente si matériel en location)
- ✓ de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE et les SDPU) ;
- ✓ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée
- ✓ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée

##### **2. Critères essentiels**

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

- situation financière ;
- Expérience ;
- Personnels ;

- Matériels ;
- Méthodologie d'exécution des travaux et planning
- Présentation générale des offres

#### **16. Attribution**

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres. Ce dernier devra disposer des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et l'offre étant évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

#### **17. Nombre maximum de lots**

Sans objet.

#### **18. Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### **19. Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER.

#### **20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques**

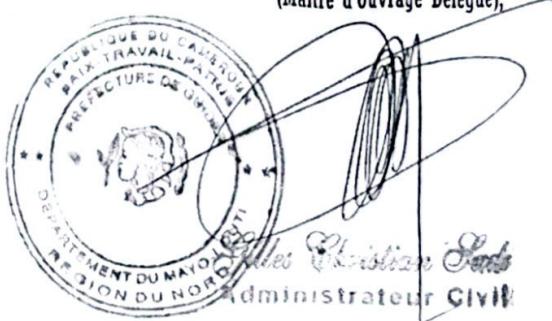
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro ..... ou le MOD au numéro 222 39 51 14 / 222 39 51 01

Copie:

- ARMP/NO;
- DDMAP/ML
- DOTP/ML
- Pdte/CDPM
- Affichage
- CHRONO ARCHIVE.

Guider, le 13 MARS 2025

**LE PRÉFET**  
(Maître d'Ouvrage Délégué),



*Christian Sada*  
Administrateur Civil